

Le Dalaï Lama a déclaré que son successeur serait issu de la communauté tibétaine en exil. Sait-on qui pourrait être ce successeur ?

- Le Dalaï Lama a précisé que son successeur serait choisi "hors du Tibet" si lui-même mourait en exil – sans préciser qu'il serait issu de la communauté tibétaine. Il dit souvent aussi, en riant, qu'il pourrait se réincarner en femme. Dans les deux cas, ce serait sûrement un grand choc pour les Tibétains... En fait, tout le monde pense à Dharamsala, siège du gouvernement tibétain en exil en Inde, que le Dalaï Lama veut donner au jeune Karmapa, âgé d'une vingtaine d'années, le rôle de prochain leader politique du Tibet. Le 17^{ème} Karmapa, qui est né au Tibet puis s'est enfui en Inde, a l'avantage d'être une très grande

réincarnation, presque aussi importante que le Dalaï Lama. Il est le chef de l'ordre des Karma Kagyu, l'une des quatre écoles du bouddhisme tibétain. Or, historiquement, c'est à cette école que revenait le rôle de leader du Tibet, avant qu'il ne passe aux mains de l'école des Gelugpa, à laquelle appartient le Dalaï Lama. Autre avantage de taille, le Karmapa a été reconnu par le Dalaï Lama mais aussi par la Chine, à un moment où les tensions étaient moins fortes entre les Chinois et les Tibétains. Tout le monde s'accorde sur le fait que le Karmapa est destiné à un grand avenir. Il pourrait être à même de porter sur ses épaules le destin de la cause tibétaine comme le fait aujourd'hui le Dalaï Lama.

Interview d'Ursula Gauthier par Sarah Halifa-Legrand, le mardi 27 novembre 2007

Que s'est-il passé ces derniers mois ? Repères

23 sept. 2007 La chancelière d'Allemagne reçoit le Dalaï Lama dans son bureau, à Berlin

17 Oct. Sous la coupole du Congrès américain à Washington, le Dalaï Lama reçoit la plus haute récompense civile des Etats-unis, la médaille du Congrès. Elle lui est remise par le Président des Etats-unis, Georges W Bush, et Nancy Pelosi, présidente de la Chambre des Représentants

19 Oct. Alors que partout au Tibet éclatent des manifestations de joie saluant le Dalaï Lama, dans la région de Lhassa des heurts entre des centaines de moines des monastères de Drepung et de Nechung et les forces de l'ordre ont eu lieu, qui dureront plusieurs jours. Les moines entendaient manifester pacifiquement leur satisfaction en repeignant en blanc les murs de leurs monastères. Ailleurs des personnes sont molestées alors qu'elles procédaient à des "offrandes de fumées" (sangsol en tibétain) ou simplement se réunissaient pour chanter et rire.

21 Oct. Ngawang Phulchung est libéré après avoir passé plus de 18 ans en prison. Moine au monastère de Drepung, il avait été condamné pour avoir, entre autres, diffusé la traduction en tibétain de la déclaration universelle des Droits de l'Homme, qualifiée de "littérature subversive".

29 Oct. Quatre enfants tibétains âgés de 15 ans sont cruellement battus après avoir été arrêtés sous l'accusation d'avoir écrit des "slogans subversifs". Les autorités rackettent leurs parents, des nomades pauvres, sommés de verser des sommes importantes pour leur "traitement" hospitalier

29 Oct. Le Premier ministre canadien Stephen Harper reçoit le Dalaï Lama au Parlement d'Ottawa.

31 Oct. le sénateur Louis de Broissia, président du groupe d'information sur le Tibet a présenté le rapport d'une mission sénatoriale qui s'est rendue au Tibet en août 2006. Prônant la tenue de négociations constructives entre la Chine et le Dalaï Lama, ce rapport est le troisième publié par la Haute Assemblée, après "Tibet : un peuple en danger" (2003) et "Tibet en exil : une école de la démocratie" (2006).

Au cours de cette même réunion, il a annoncé qu'un mandala de Kalachakra, réalisé par les moines du monastère de Namgyal dans les locaux du musée de l'orangerie appartenant au Sénat, serait béni par le Dalaï Lama, lors de sa visite en France en août 2008.

16 nov. Des témoignages en provenance du Tibet indiquent que les campagnes de rééducation patriotiques à grande échelle mises en place par les autorités chinoises dans le Comté de Lithang depuis l'été 2007 ont commencé à se développer aussi à travers la Préfecture Autonome Tibétaine de Kardze ainsi que dans plusieurs régions du Kham.

20 nov. En visite au Japon, le Dalaï Lama déclare qu'afin d'assurer sa succession hors du contrôle du PC chinois, il pourrait nommer dès son vivant son successeur, si les Tibétains souhaitent la poursuite de cette fonction.

Il précise dans les jours qui suivent que l'opinion des Tibétains sera recueillie avant toute décision de sa part.

Plus d'informations sur www.Tibet-info.net



la lettre du TIBET

La *Lettre du Tibet* est une publication du **Comité de Soutien au Peuple Tibétain**
2, rue d'Agnou 78580 Maule. - Fax (33-1) 30 90 88 25 - E-Mail CSPTF@FRANCENET.FR

ABONNEMENT
10 Numéros :25 Eur

Des rendez-vous à ne pas manquer

N°91

déc. 2007

Edito

Une Chine arrogante et donneuse de leçon, taçant la chancelière allemande et le Congrès américain, coupables de lèse PC pour s'être entretenue ou avoir honoré le Dalaï Lama. Une Chine tendue et de plus en plus répressive au Tibet, provoquant de plus en plus de réactions de rejet au sein du peuple. Une Chine enfin qui ne respecte en rien les engagements pris sur les Droits de l'Homme lors de l'attribution des JO de 2008 à la ville de Pékin. Un Président français qui, de son côté, a la mémoire qui flanche et, oublie de ses engagements électoraux, n'évoque les Droits de l'Homme et le Tibet que du bout des lèvres face aux dirigeants chinois, préférant signer des contrats prétendus juteux (ce qui reste à confirmer) plutôt que d'adresser, au nom de la France, une parole de compréhension à ces Chinois et à ces Tibétains courageux, persécutés pour leur désir de liberté.

Enfin un Dalaï Lama égal à lui-même, c'est à dire réformateur et progressiste, mais aussi ouvert et calme, ne répondant pas aux tombereaux d'insultes grossières que déversent des dirigeants chinois qui se prennent désormais pour des experts en religion. On pourrait y ajouter un Pape un peu timoré, reculant devant le chantage chinois, comme les dirigeants japonais ou coréens.

Pour les amis du Tibet, le temps n'est pas aux démobilisations ou aux lassitudes. Non, la partie n'est pas jouée, les Tibétains gardent le coeur ardent et la tête dure, ils le prouvent chaque jour, et unis à leur leader généreux

et moderne, ils entraînent de nombreux amis chinois dans le sillage de leur bonne cause. Que notre pays, dirigeants et diplomates, se trompent en restant figés par leur myopie et l'avidité de leur entourage, quitte à se jouer à eux-mêmes - et à nous à l'occasion - un mauvais tour à long terme, c'est à nous de le démontrer patiemment et avec de bons arguments. Face aux centaines d'élus et de journalistes, nous devons mener un jeu collectif, pour être plus efficaces, plus crédibles. Faire connaître l'existence du regroupement exemplaire des principales associations françaises de défense des droits de l'Homme au sein du "Collectif Chine JO 2008", et organiser, partout où cela est possible, notamment avec les enseignants, des réunions communes d'information. Et pour cela, bien sûr, se tenir informés. Si la fréquence de cette lettre à du mal à être régulière, il faut faire le (petit) effort de consulter chaque jour le site internet Tibet-info.net qui joue à nouveau un vrai rôle de vigie, et en diffuser le contenu à ceux qui ont plus de difficulté à se connecter. Elections municipales, reconstitution du groupe Tibet à l'Assemblée Nationale, voici des rendez-vous à ne pas manquer, pour préparer ceux, essentiels, de l'été 2008, Jeux Olympiques et venue du Dalaï Lama en France.

Continuer à faire de la liberté au Tibet et en Chine une cause présente, proche, c'est être citoyens responsables dans notre ville, notre pays et dans un monde qui change.

Jean-Paul Ribes

Un outil indispensable

Rassemblés à l'initiative d'un groupe de militants de la Ligue des Droits de l'Homme et préfacés par son président Jean-Pierre Dubois, des textes signés par Solidarité Chine, China Labour Bulletin, Reporters sans frontières ou le Comité de Soutien au Peuple Tibétain font un point très complet et parfaitement abordable de la situation des Droits de l'Homme en Chine, au Tibet et au Xinjiang. Edités par les éditions *Bleu de Chine* sous le Titre "*L'envers des médailles*", le petit livre sera en librairie fin février au prix de 8 €. Toutefois les abonnés à la *Lettre du Tibet* peuvent en recevoir un exemplaire en avant-première, car il constitue un outil indispensable à la préparation de réunions d'information, dans la perspective des Jeux Olympiques de 2008.



Retrouvez les textes publiés par le "Collectif Chine - JO 2008" sur <http://pekin2008.rsfblog.org/> ou sur www.tibet-info.net et notamment le communiqué publié le 27 novembre, à l'issue de la conférence de presse du "Collectif Chine - JO 2008" sur le voyage de Nicolas Sarkozy en Chine (<http://www.tibet-info.net/www/La-visite-de-Nicolas-Sarkozy-s-est.html>)

Cochez svp les cases qui vous conviennent

Je souhaite adhérer au C.S.P.T.

- Adhésion : 25 €
- Etudiant/chômeur : 15 €
- Adhésion Bienfaiteur : 70 €

Abonnement Lettre du Tibet (10 n°)

- Abonnement : 25 €
- Bienfaiteur : 70 €

"L'envers des médailles" 8 €

CSPT 174 Bd E Decros 93260 Les Lilas

LT 91

Nom :

Adresse :

CP Ville.....

E-mail :@

Je suis abonné(e) à la Lettre du Tibet et je souhaite recevoir le livre "L'envers des médailles J.O.de Pekin 2008", 8 € frais de port inclus.

En septembre dernier, Tibet Lib est intervenu pour Ronggye A'drak. Lors d'un festival équestre, ce nomade de 52 ans, père de 11 enfants, a été arrêté le 1^{er} août pour être monté sur une estrade où siégeaient des officiels. S'emparant du micro, il a demandé, entre autres, le retour du Dalaï lama et la libération des prisonniers politiques tibétains. Son jugement a eu lieu le 29 octobre. Accusé "d'incitation à la division du pays afin de saper l'unité du pays" et "d'interruption intempestive de l'ordre public", il a comparu devant la Cour Populaire Intermédiaire de Kardze. Ronggye A'drak a été condamné à 8 ans de prison et 4 ans de privation de ses droits politiques. Il est urgent de continuer la campagne en faveur de ce prisonnier en adressant de nouveaux des courriers demandant sa libération aux différentes autorités.

Bien à vous,
Monique Dorizon

<http://tibetlib.blogspot.com>

Proposition de lettre à adresser aux différentes autorités

Monsieur le
Ronggye A'drak, nomade tibétain, âgé de 52 ans, originaire du village de Youru, Comté de Lithang, Préfecture de Kardze, Province du Sichuan, a été arrêté pour avoir manifesté pacifiquement le 1^{er} août 2007 à Lithang. Devant la foule réunie à l'occasion du Festival de courses de chevaux, il a souhaité ouvertement le retour au Tibet du Dalaï lama. Il a ainsi utilisé sa liberté de manifestation et d'expression reconnue par la Constitution de la République Populaire de Chine dans son article 35. Accusé "d'incitation à la division du pays afin de saper l'unité du pays" et "d'interruption intempestive de l'ordre public", il a été condamné à 8 ans de prison par la Cour Populaire Intermédiaire de Kardze avec privation de ses droits politiques pendant 4 ans. Je vous demande instamment la libération immédiate et inconditionnelle de Ronggye A'drak ainsi que de tous les prisonniers politiques détenus au Tibet. Espérant que ma requête sera entendue, je vous prie d'agréer l'expression de ma considération.
Nom - Adresse - Signature

Dear.....
Ronggye A'drak, a 52 years old Tibetan nomad from Youru village, Lithang County, Kardze Prefecture, Sichuan Province, was arrested on 1st August 2007 in Lithang for holding a peaceful demonstration. In front of the crowd gathered to watch the horse racing festival, he openly called for the return of the Dalaï lama to Tibet. He was simply using his basic human right to the freedom of expression as recognised by Article 35 of the constitution of the People's Republic of China. He was sentenced to eight years of imprisonment and deprivation of political rights for four years by the Kardze Intermediate People's Court on charges of "inciting to split the country to undermine the country's unity" and "severely disrupting the public order" I call upon you to release Ronggye A'drak immediately and unconditionally, along with all political prisoners being held in Tibet. Thank you in advance for your attention to this matter
Yours sincerely
Nom - Adresse - Signature

Destinataires du courrier :

- M^{me} le Ministre de la Justice de la République Populaire de Chine** (*Minister of Justice*)
Wu Aiyang - Sifabu
10 Chaoyangmen Nadajie, Chaoyangqu
Beijingshi 100020 - Rép. Populaire de Chine
minister@legalinfo.gov.cn ou pfmaster@legalinfo.gov.cn
Fax : +86 10 6520 5236 ou 86 10 6529 2345
- Monsieur le Président du Gouvernement Populaire de la Province du Sichuan** (Governor of the Sichuan Provincial People's Government)
Zhang Zhongwei Daishengzhang
Sichuansheng Renmin Zhengfu
Duyuanjie - Chengdushi -
Sichuansheng, 610016 République Populaire de Chine
- Monsieur le Ministre de la Justice de la Province du Sichuan** (Director of the Sichuan Provincial Department of Justice)
Zeng Xianghang Tingzhang
Sifating - 24 Shangxianglu - Chengdushi
Sichuansheng, 610016 République Populaire de Chine
Fax: +86 28 435 6784 / 435 6789

Copies de vos courriers à :

- Monsieur l'Ambassadeur Jinjun Zhao**
Ambassade de Chine
11 Avenue George V - 75008 Paris
chinaemb_fr@mfa.gov.cn - Fax : 01 47 20 24 22
 - Monsieur Bernard Kouchner**
Ministère des Affaires Étrangères
37, quai d'Orsay - 75007 Paris
<http://www.diplomatie.gouv.fr/courrier/>
 - Madame Rama Yade**
Secrétariat d'Etat aux Affaires étrangères et aux Droits de l'Homme
37, quai d'Orsay - 75007 Paris
- En cas de réponse, merci de le faire savoir à :
Monique Dorizon
13 Rue Charles Maréchal
78300 Poissy
moniqueдорizon@hotmail.com

(Chine : 0,85 € pour un envoi de moins de 20 gr. à partir de la France, ou enveloppes internationales disponibles à la Poste).

Quand la Chine donne des leçons de bouddhisme au Dalaï Lama, elle devrait y regarder à deux fois avant de proférer des erreurs qui montrent l'ampleur de son ignorance ou de sa mauvaise foi. Parlant des "bouddhas vivants" (Ho Fo), elle utilise un terme qui n'est pas correct dans le bouddhisme tibétain où l'on parle de Tulku (esprit-corps) pour désigner généralement les grands maîtres volontairement revenus dans ce monde pour y poursuivre leur tâche de bodhisattvas, c'est à dire d'être inspirés par la compassion et l'esprit d'Eveil. Cette incarnation, cette présence, n'a pas seulement forme humaine, mais peut aussi prendre la forme de faits sociaux, historiques ou scientifiques pour le bien des êtres. Quand elle prétend que la "réincarnation est la seule forme de succession" au Tibet, elle se trompe encore puisque les hiérarques de l'école Sakya se sont, historiquement, succédés dans l'ordre généalogique et que l'école Nyingma connaît des élections pour désigner certains de ses représentants. Par ailleurs de nombreuses écoles du bouddhisme, hors du Tibet, ont choisi d'autres moyens de transmission des charges importantes. L'institution des tulkus comme méthode de

succession ne date que d'une dizaine de siècles et fut instituée comme telle par le premier Karmapa (Dusoum Khyenpa) pour désigner son successeur. Elle fut par la suite adoptée par l'école Gélugpa. Quant au titre de Dalaï Lama, offert à l'abbé de Drépfung, Seunam Gyatso, par le chef mongol Altan Khan en 1578, il prit une importance historique toute particulière avec l'accession au pouvoir du V^e Dalaï Lama, le "Grand Cinquième" en 1642, avec l'aide du chef mongol Gushri Khan. Le XIV^{ème} Dalaï Lama a toujours insisté sur le fait qu'en tant qu'institution temporelle, la prééminence du Dalaï Lama pouvait connaître des transformations, des évolutions, voire même disparaître au profit d'institutions politiques qui conviendraient à l'époque. Mais cela précisément, c'est aux Tibétains et à eux seuls d'en décider, après une juste consultation. Dans leur référence à une histoire intangible, les communistes chinois sont assez ridicules, politiquement et idéologiquement parlant. Il est vrai qu'ils n'hésitent pas à enfourcher la monture impériale lorsque cela les arrange, et le secrétaire du PC, Zhang Qingli, allait même jusqu'à parler récemment de "mandat du ciel immortel" pour désigner l'action de la Chine au Tibet.

Publiées sur le site nouvelobs.com, les réponses de la journaliste Ursula Gauthier, spécialiste de la Chine et du Tibet éclairent d'un jour intéressant la décision du Dalaï Lama de régler de son vivant la question de sa succession
Opinion : trois questions à Ursula Gauthier
La succession du Dalaï Lama
"Le Karmapa pourrait-il être le successeur du Dalaï Lama ?"
Pourquoi le Dalaï Lama soulève-t-il maintenant la question de sa succession ?
- Il y a plusieurs raisons. La première tient à son âge : le Dalaï Lama a 72 ans et la question de sa succession va par conséquent se poser de manière de plus en plus critique. D'autre part, le sixième tour des pourparlers avec la Chine n'a rien donné. Le choix de renoncer à revendiquer l'indépendance, d'ouvrir des discussions avec la Chine s'est donc révélé vain. Ce qui laisse penser que la Chine attend que le Dalaï Lama meure, espérant que le problème tibétain s'éteindra avec lui. Les autorités chinoises viennent d'ailleurs de faire passer une loi qui instaure l'obligation, pour toutes les réincarnations, d'être validées par le gouvernement chinois. Cette loi, qui vise bien entendu en premier lieu la réincarnation du Dalaï Lama, permettra aux Chinois, à la mort du leader tibétain, d'installer à Lhasa une réincarnation sous leur entière domination. Le Dalaï Lama veut donc régler ce problème avant sa mort, pour couper l'herbe sous le pied de la Chine.
Le Dalaï Lama a évoqué l'éventualité d'élections, organisées de son vivant, pour désigner son successeur. Comment un tel scénario peut-il s'articuler avec le principe de la réincarnation ?
- Il s'agirait, selon l'une des hypothèses qu'il a évoquées, d'élire son successeur sur le modèle de l'élection du pape,

par un collège de grands lamas. Depuis son départ en exil en 1959, le Dalaï Lama a poussé les Tibétains exilés vers plus d'ouverture et de démocratie. Il a ainsi mis en place un parlement, un gouvernement et un premier ministre élus. Lui-même n'est qu'un "super-conseiller" de ce gouvernement. Choisir la voie des élections pour désigner son successeur, c'est aller encore plus dans le sens de la démocratisation des institutions. Et ce serait moins absurde que le scénario qui laisserait au Parti communiste chinois le soin de désigner la réincarnation du Dalaï Lama. Dans cet esprit de modernité, le guide suprême des Tibétains a même évoqué la possibilité que l'institution des Dalaï Lama s'arrête avec lui. Selon la doctrine, le Dalaï Lama peut décider quand il meurt et s'il se réincarne et où. S'il conclut que cette institution ne rend plus service aux Tibétains, il peut choisir d'y mettre un terme sans se réincarner. Mais son entourage et de nombreux fidèles lui demandent de la perpétuer arguant d'une part qu'ils ont besoin d'un "bodhisattva", d'une guide spirituel qui montre la voie, et que d'autre part il est indispensable aux Tibétains exilés et à la cause du Tibet. Mais tous les Tibétains savent que cette institution du Dalaï Lama présente aussi des inconvénients. Chaque réincarnation ouvre une période de vacance d'une vingtaine d'années, avant que le nouveau guide suprême soit en âge de prendre ses fonctions. C'est alors un régent qui dirige le Tibet et c'est donc une période où le pouvoir est fragile. Par exemple, la transition entre le 13^{ème} et le 14^{ème} Dalaï Lama a représenté un moment difficile pour le Tibet et, selon certains historiens, a contribué à l'incapacité des responsables de l'époque à défendre l'indépendance du pays.